



INSTITUT
DIDEROT

Les Carnets des Dialogues du Matin

FRANÇOIS CORNUT-GENTILLE

Député de la Haute-Marne

L'avenir du Parlement

Les Carnets des Dialogues du Matin

FRANÇOIS CORNUT-GENTILLE

DÉPUTÉ DE LA HAUTE-MARNE

L'avenir du Parlement

JANVIER 2016

Sommaire

Avant-Propos p. 5
Dominique Lecourt

L'avenir du Parlement p. 7
François Cornut-Gentile

Débat p. 24

Les publications
de l'Institut Diderot p. 38

Avant-Propos

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté notre invitation. Le sujet auquel vous avez consacré votre récent livre s'inscrit dans le droit fil des réflexions que nous menons sur la crise de la politique comme vous pouvez le constater.

Nous voyons qu'un mouvement de bascule affecte les jeunes de notre pays et les pousse vers le Front National. Les classes moyennes également comme vient de le montrer une récente étude de Publicis. Il me semble que nous n'y ferons obstacle que si nous examinons très vite comme vous le proposez les motifs de ce revirement.

Votre analyse est implacable. Elle porte sur ce que vous appelez joliment l'« impuissance publique ». Les réformes, quand il en vient, sont toujours à reprendre parce qu'on les confond avec des modifications administratives ou des changements d'organigramme. Un véritable automatisme de répétition semble ainsi s'être emparé de la représentation Nationale. D'où une « intempérance législative » (une suractivité), et la médiocrité des textes.

Même le fameux « choc de simplification » s'est transformé en une tyrannie normative. À peine une loi votée, les ministres se consacrent à formuler normes

et règlements administratifs qui paralysent notre pays. Chaque cas se trouve encadré par un texte, décret, règlement ou circulaire. On le voit avec la crise de l'agriculture et la situation des paysans français. Est-ce l'« art de gouverner » ? Plutôt une technique pour donner le change une fois perdu tout contrôle sur le destin du peuple.

Sur la base de votre expérience parlementaire, vous dénoncez la pauvreté actuelle de la réflexion législative. Vous alertez vos lecteurs (et électeurs) sur l'esquive plus ou moins astucieuse que constituent les débats sur les « valeurs » auxquels ont recours la droite comme la gauche. Vous nous alertez sur la violence qui ronge dans ces conditions le lien social. Vous vous gaussez de ce « vivre ensemble » un peu niais, dites-vous, qui tient lieu d'objectif officiel désormais à la politique.

Vous dénoncez fort bien l'immobilisme intellectuel dont les politiques sont frappés. Nous sommes inquiets de la situation actuelle. L'abstention, les jacqueries et autres manifestations violentes, le populisme aussi, sonnent comme des avertissements. Nous ne vous demandons pas de nous rasséréner. Plutôt de nous aider à comprendre ce qui nous arrive, dans le cadre, si possible, de cette théorie d'ensemble que les sciences humaines et sociales devraient nous offrir.

Dominique Lecourt

Directeur général de l'Institut Diderot

L'avenir du Parlement

INTRODUCTION

Le rejet du Parlement est une réalité tangible. Des élus, les députés sont ceux qui sont les plus impopulaires. Toutes les enquêtes d'opinion le montrent. Ils incarnent le plus ce que nos citoyens reprochent aux hommes politiques.

Face à ce constat, il ne sert à rien de chercher à « améliorer l'image » du Parlement, ou d'essayer de « mieux communiquer ». On le fait depuis deux décennies, avec le succès que l'on voit. Il est superficiel de réduire le fossé grandissant entre les Français et leurs députés à une question d'image ou de communication, comme si le problème était que nos concitoyens ne comprennent pas ce que font leurs représentants.

Ce rejet trouve son origine dans ce que j'ai intitulé dans mon ouvrage ¹ « l'impuissance publique ». Je

1. *Gouvernez ! Pour un nouvel exercice du pouvoir*, Paris, Alma, 2015.

commencerais par identifier les raisons de cette impuissance. Ce diagnostic est nécessaire pour éviter certaines fausses réponses. Car le problème est profond : il demande pour y répondre de repenser le rôle dévolu au Parlement, ce que je propose de faire en recentrant le travail des députés sur leur pouvoir d'interpellation.

I. L'IMPUISSANCE PUBLIQUE

Tout le monde fait le constat de l'impuissance de nos responsables politiques, mais il est important de bien en identifier les causes pour y remédier. Celles-ci sont principalement au nombre de deux. D'une part, l'absence de diagnostic chez nos dirigeants concernant la situation actuelle, ce qui les conduit à continuer de vouloir résoudre les problèmes nouveaux que nous rencontrons avec des outils obsolètes. D'autre part, l'émergence depuis une trentaine d'années de ce que j'appelle les « marques ».

A. L'absence de diagnostic

Je suis frappé de voir à quel point, depuis quinze ou vingt ans, les hommes politiques sont incapables de proposer un diagnostic sur ce que nous vivons. Que nous disent-ils ? Que nous traversons une crise. En faisant des efforts, en étant patient, cela ira bientôt mieux, et les choses repartiront comme avant. C'est absurde. Interrogez les médecins, les instituteurs, les magistrats, les chefs d'entreprise, les artisans, les assureurs, ...

Tous ont bien conscience que leur activité n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était il y a vingt ans. Chaque Français a vu son environnement complètement changer, et pas seulement dans le domaine professionnel : être grand-parent aujourd'hui, à cause de l'évolution de la famille, des jeunes, n'a plus du tout la même fonction sociale qu'au XX^e siècle.

Nous ne vivons pas une crise, mais un changement de monde. Viser la « fin de la crise », comme risquent de le faire les candidats aux prochaines présidentielles, est absurde.

Les faits nous obligent bien cependant à reconnaître que nous vivons un changement de monde. La crise des migrants, par exemple, a pour conséquence que nos concitoyens comprennent bien que nous basculons dans quelque chose de tout à fait nouveau. Il en va de même avec la « nouvelle économie » : tout le monde voit bien qu'elle modifie complètement les systèmes sociaux de protection et les relations de travail.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'il s'agit là de deux événements à part : ils ne représentent qu'un élément de plus au sein d'un bouleversement qui a commencé depuis plus de vingt ans, sans que nos responsables politiques en aient pris acte et en aient fait le diagnostic. Nos élus se contentent de faire patienter les Français, de distribuer des cadeaux aux catégories qui votent pour eux, alors qu'il aurait fallu, face à un monde complètement nouveau, se doter de nouveaux outils.

B. Des outils obsolètes

Au lieu de cela, nos responsables ont conservé les vieux outils du monde ancien. Le problème est, en fin de compte, très simple : nous essayons de résoudre de nouveaux problèmes, d'ailleurs souvent mal identifiés, avec des outils obsolètes, faits pour traiter d'autres problèmes.

Prenons l'exemple de Pôle Emploi. L'ANPE a été créée en 1967. Or les problèmes d'un chômeur des années 60 et 70 ne sont plus vraiment les mêmes que ceux du chômeur de 2015. On a certes fusionné les Assedic et l'ANPE pour créer Pôle Emploi. Mais on n'a pas pour autant créé une nouvelle structure : ce n'est pas parce qu'on fusionne deux organismes archaïques que l'on fait quelque chose de neuf. Il faut se demander de quoi a besoin un chômeur aujourd'hui, sachant de surcroît que ces besoins ne sont pas identiques entre, par exemple, un chômeur complètement éloigné de l'emploi et des chômeurs déjà formés. Nous n'avons pas d'outil adéquat, l'outil est à réinventer.

Ce problème se rencontre partout. Face à Daech, nous envoyons notre porte-avions. Pour lutter contre les dealers, on envoie des CRS courir après des jeunes de 16 ans.

Les Français perçoivent bien que nos outils sont obsolètes, mais n'arrivent pas vraiment à l'analyser de manière explicite. Ils ne perçoivent alors que des agressions, ce qui explique le climat que l'on voit

actuellement. Pourtant, faire le diagnostic fait partie du travail d'un homme politique. Nous ne sommes pas là pour promettre, mais pour dire ce qui se passe. Depuis vingt ou trente ans, nous ne le faisons plus.

C. Les « marques » : une source de blocage

L'impuissance publique a une seconde cause : ce que j'appelle les « marques ». Jusqu'à François Mitterrand, la vie politique était en fin de compte assez simple. Il y avait une cinquantaine d'acteurs : grands ministères, grandes administrations, syndicats ouvriers et patronaux, deux ou trois très grandes entreprises. Le gouvernement avait bien sûr des adversaires, mais on savait ce qu'ils allaient dire ou faire. Le comportement des uns et des autres était prévisible. Il était assez facile d'anticiper et de s'organiser.

Avec la révolution des médias et des nouveaux moyens de communication, des groupes, nouveaux la plupart du temps, peuvent à chaque instant lancer des revendications. C'est ce phénomène que décrit la notion de « marques ». Les « marques » ne cherchent pas à défendre ce que Jacques Attali, par exemple, appellerait des rentes. Car la rente est passive : celui qui veut jouir d'une rente demande simplement à toucher son argent dans son coin. Les « marques », elles, montent au créneau pour obtenir quelque chose du gouvernement.

Le mouvement des « pigeons » est un bon exemple de « marque ». On pourrait aussi citer les « bonnets rouges ». Bien entendu, les cinquante acteurs de la vie

politique traditionnelle se sont transformés eux-mêmes en marques, mais ce qui est caractéristique de notre époque, c'est le fait que des marques peuvent émerger du jour au lendemain. À ce titre, les « pigeons » sont révélateurs. Tout d'un coup, des personnes qui n'avaient pas d'activité politique particulière apparaissent, font le « buzz », et font plier le gouvernement en deux semaines. Les marques, c'est ceci : quelque chose de totalement imprévisible, venant, certes, des institutions traditionnelles mais aussi, et surtout, de gens astucieux, en organisation structurée ou temporaire, qui prennent d'assaut les médias, font un coup, pour exercer une pression sur le gouvernement.

J'ajoute que les marques, ce peut aussi être des individus. Nicolas Hulot, Bernard-Henri Lévy, sont des « marques ». La seconde nous a entraînés dans la guerre en Libye, en mobilisant ses réseaux médiatiques, en prenant d'assaut le bureau de Nicolas Sarkozy. On voit bien que les « marques » modifient les conditions concrètes d'exercice du pouvoir. Elles sont l'une des raisons qui expliquent l'impuissance des gouvernements. Le phénomène est aggravé par l'existence de « marques » au sein même de l'État. En effet, les services de l'État eux-mêmes se sont transformés en marques. Je prends l'exemple du Ministère de l'Écologie. Il fallait sans doute en créer un – je ne prétends pas qu'on a eu tort de le faire. Mais sa création a abouti à créer en pratique une « marque » qui, pour s'affirmer, doit mécaniquement entrer en conflit avec le ministère de l'Agriculture et celui de l'Industrie. On a réduit le conflit au début de ce

quinquennat entre Manuel Valls et Christiane Taubira a un conflit entre aile droite et aile gauche du PS. Mais bien plus qu'un conflit interne au PS, il s'agissait là d'un conflit entre deux services de l'État, entre la police et les juges, et les deux ministres n'étaient que les porte-parole de deux « marques » différentes.

Ainsi, les responsables politiques ne peuvent plus savoir d'avance les revendications qu'ils devront satisfaire. François Mitterrand n'a jamais connu quelque chose comme les « pigeons » et les « bonnets rouges ». Le jeu politique se faisait entre connaissances. Ce n'est plus le cas, et cela met nos dirigeants dans une situation extrêmement difficile. Cette pression incessante, jointe à l'emploi d'outils obsolètes, me paraît bien rendre compte de l'immobilisme actuel.

II. DES SOLUTIONS INSUFFISANTES

Identifier ces causes profondes de l'impuissance publique a une première conséquence : écarter de fausses pistes qui ne résoudre pas les problèmes, parce qu'elles ne répondent pas aux difficultés que je viens de décrire.

A. Le rejet de la classe politique

La première piste n'en est pas vraiment une, mais c'est celle de, plus ou moins, tout le monde : le ras-le-bol, le rejet des responsables politiques qui ne font rien parce qu'ils sont nuls, qu'ils sont coupés de la réalité, qu'ils veulent juste garder leur place et être réélus. Marine Le Pen a fait de ce sentiment son fonds de commerce. Or ce sentiment n'explique rien. Déjà, parce que cela a toujours été vrai, et ensuite parce qu'il est superficiel de croire que les hommes politiques ne font rien parce qu'ils n'ont pas de courage : ils s'exposent constamment, se démènent, et s'ils ne lancent pas de réformes, c'est qu'au fond ils pressentent bien que dans le cadre actuel, l'échec est assuré et qu'ils ne peuvent rien faire. Dans cette curieuse situation, ils ont donc raison de ne rien faire mais tort de ne pas s'interroger sur ce qui rend quasiment impossible tout changement.

B. Améliorer la représentativité

Une autre piste est de croire que les choses ne vont pas parce que les hommes politiques ne sont pas représentatifs. Or je crois qu'on mélange ici deux choses. Il faut bien évidemment avoir une classe politique plus féminisée, plus jeune, plus diverse. Il le faut, parce qu'il

s'agit d'une exigence démocratique. Mais répondre à cette exigence ne signifie pas qu'une meilleure représentativité permettra au pouvoir politique de répondre aux difficultés qu'il rencontre. Croire qu'une meilleure représentativité fera bouger les choses est une illusion. Il ne faut pas confondre exigence démocratique et souci d'efficacité. Toutes les réformes qui ont été faites depuis dix ans pour renouveler la classe politique, la parité par exemple, étaient nécessaires pour des raisons démocratiques, mais n'ont pas rendu le pouvoir politique plus effectif, et il ne faut rien en attendre sur ce point. À gauche comme à droite, les tentatives de renouveau par la société civile n'ont pas été véritablement couronnées de succès.

C. Changer la Constitution

Dernière impasse, les réformes constitutionnelles. Beaucoup croient que ce qui bloque en France, ce sont les institutions de la V^e République, et un exécutif trop puissant. Cela ne correspond plus à la réalité : jusqu'à François Mitterrand, l'exécutif était fort, mais depuis, en raison de tout ce qui a été dit dans la première partie, l'exécutif, tout en ayant l'air fort sur le papier, est en réalité faible. Le pouvoir n'a en réalité aucune marge de manœuvre, et affaiblir l'exécutif pour donner plus d'importance au Parlement ne changera pas grand-chose : il n'y a pas de raison *a priori* que le Parlement fasse mieux que l'exécutif, tant que l'on n'a pas repensé à la racine le rôle qu'il doit jouer.

III. REDÉFINIR LE RÔLE DU PARLEMENT

Je propose donc une approche différente, qui ne part pas d'un point de vue théorique, mais de la réalité des blocages que nous rencontrons. Et je crois paradoxalement que c'est à partir du point faible du système actuel, le Parlement, qu'il est possible de remettre les choses en marche.

A. Privilégier le pouvoir d'interpellation

La principale idée que je défends est de centrer le Parlement sur sa fonction d'interpellation.

Cette fonction d'interpellation, ou de contrôle, est depuis l'origine une des fonctions du Parlement, mais pour des raisons historiques la fonction législative a été privilégiée. Or je pense que la fonction d'interpellation doit maintenant devenir prioritaire.

Le Parlement est le mieux placé pour exercer cette fonction : il a la légitimité, puisque les députés sont des élus ; dans le même temps, il reste libre car il n'est pas dans la gestion : il est difficile d'imaginer un ministre du Travail critiquant Pôle Emploi ou voulant s'en passer. Les ministres sont les plus mal placés pour dire ce qui ne fonctionne pas. Les membres du gouvernement sont ainsi obligés de faire comme s'ils avaient l'outil adéquat, de faire, à la marge, quelque chose, et de trouver ensuite une stratégie de communication pour faire croire au changement.

Il revient donc au Parlement de mettre le doigt sur tout ce qui ne va pas, de dire en quoi notre action publique est inadéquate, et quels objectifs nous devons nous donner. Cela ne revient pas à se substituer à l'exécutif : c'est l'erreur qu'ont faite les frondeurs. Les députés ne sont pas là non plus pour, comme on le voit depuis vingt ans, faire leurs petits amendements : ils sont là pour dire nettement ce qui ne va pas.

Donner ce nouveau rôle au Parlement changerait profondément l'état d'esprit de notre pays. Cela permettrait aussi de couper l'herbe sous le pied de Marine Le Pen, en rompant avec la langue de bois de nos responsables politiques depuis vingt ans : les majorités ne font depuis ce temps que des réformettes à la marge, et ensuite les parlementaires doivent s'extasier, soutenir à tout prix le gouvernement. Il n'est pas étonnant alors que les députés passent pour des godillots, que les majorités soient remplacées à chaque élection, et que Marine Le Pen devienne populaire dans la mesure où elle semble être la seule à dénoncer cela. Donner au Parlement un rôle d'interpellation aurait ainsi pour résultat d'assécher le discours de Marine Le Pen, et de montrer aussi à quel point son diagnostic est faux. Croire que nos problèmes sont dus à l'Europe ou à l'immigration est simpliste : tout est à reconstruire, et ce n'est pas la faute de l'Europe ou de l'immigration si la police, l'école, la justice sont malheureusement à repenser de fond en comble.

B. Évaluer les outils

Le pouvoir d'interpellation n'a pas pour objectif de mettre le gouvernement en difficulté. Je voudrais prendre pour exemple le rapport que j'ai remis en 2014 au sujet de l'École Polytechnique². Il ne s'agissait ni de flatter le gouvernement, ni de le critiquer, mais tout simplement d'évaluer cette institution, de faire un bilan de sa situation. Le même travail pourrait être fait sur Pôle Emploi, mais les majorités ne le font pas, elles s'autocensurent, de peur de gêner le gouvernement. Or, je le répète, il ne devrait pas s'agir d'aider ou d'affaiblir le gouvernement, ce qui est le jeu parlementaire classique, mais de poser les questions que se posent les Français, tout simplement – autrement dit, agir en représentant du peuple.

Le pouvoir d'interpellation ne doit pas non plus être confondu avec un contrôle technique : c'est la fonction de la Cour des comptes ou de l'Inspection des Finances. Les parlementaires ne sont pas là pour dire où faire deux ou trois économies. Les députés sont là pour faire de la politique. Les rapports comme ceux de la Cour des comptes peuvent bien entendu servir à appuyer un point de vue, mais le travail des parlementaires n'est pas de faire un contrôle technique, mais un contrôle du sens : à quoi servent l'École Polytechnique, Pôle Emploi, les CRS ?

Poser ces questions, et il y a beaucoup à dire sur tous

2. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2232.asp>

ces sujets, provoquera notamment une déstabilisation des marques. Celles-ci devront être capables de montrer quelle est leur utilité, de prouver qu'elles servent au mieux l'intérêt général, qu'elles sont organisées comme il faut. Un responsable politique, face aux tenants de telle ou telle marque qui, devant un problème, se contentent de demander plus d'effectifs, pourra faire valoir que le service n'est pas efficace parce qu'il n'est en fait pas adapté, qu'il faut s'y prendre autrement. Ainsi, non seulement les marques seront affaiblies, mais on voit que corrélativement le travail d'interpellation mené par les parlementaires aura pour effet de desserrer la contrainte qui pèse depuis plus de vingt ans sur les gouvernements, et de redonner des marges d'action au pouvoir exécutif.

C. Permettre un vrai débat

L'interpellation permet de démasquer les « marques » qui bloquent l'exécutif, et d'ouvrir un véritable débat. Pas un de ces débats fictifs comme on en voit sur les chaînes de télévision, et qui ne sont que la mise en scène d'intérêts en conflit, avec des représentants des « lobbies » qui viennent défendre leur point de vue particulier. L'interpellation permet au Parlement de poser des questions d'intérêt général, de mettre la pression sur les marques, et corrélativement de relâcher celle qui pèse sur le gouvernement. Celui-ci retrouve une marge de manœuvre, et peut, grâce au travail d'interpellation mené par le Parlement, trouver un soutien dans l'opinion.

Je ne dis donc pas, comme presque tout le monde maintenant, qu'il faut plus de contrôle, mais que le contrôle, au sens de l'interpellation, doit devenir la fonction majeure du Parlement. L'originalité de cette proposition, c'est qu'elle nous permet de sortir du débat traditionnel et dépassé entre exécutif ou législatif : il ne s'agit pas de donner plus de pouvoir à l'un ou à l'autre, mais de redonner un rôle à chacun. L'interpellation donne au Parlement un rôle fort. Mais ce faisant, l'exécutif aussi redevient fort, car le travail d'interpellation desserre les contraintes qui pèsent sur le gouvernement, et l'aide à mettre en place des dispositions nouvelles.

Recentrer le Parlement sur son pouvoir d'interpellation permettra aussi de ne pas travailler dans l'urgence. Tout, actuellement, pousse nos responsables politiques à agir dans l'urgence. Or dans l'urgence rien ne se fait : la politique n'a de sens que si elle est capable de prendre du recul. Les débats au Parlement, suite à telle ou telle interpellation, auront pour effet de desserrer l'étau de l'urgence.

Car l'urgence, c'est l'injustice. C'est la prime au plus fort. Travailler dans l'urgence aboutit à soumettre le gouvernement aux revendications de ceux qui ont les moyens de se faire entendre. L'urgence pousse les gouvernements à céder à ceux qui crient le plus fort, et qui sont le mieux organisés médiatiquement. On le voit bien avec l'exemple des « pigeons ». Ceux-ci sont beaucoup moins nombreux que les artisans en difficulté

que l'on trouve dans toutes nos circonscriptions, mais ils ont fait plier le gouvernement en quinze jours, parce qu'ils ont une surface médiatique incomparablement plus importante.

L'urgence conduit de plus à reprendre les solutions toutes faites. Ce sont les solutions de l'ancien monde, alors que nous entrons dans un monde nouveau, avec des problèmes différents. C'est la raison pour laquelle il faut prendre le temps du débat, et ne pas céder à l'urgence. Les problèmes auxquels il faut répondre sont complexes et inédits, et ceux qui apportent des solutions toutes faites ne font que reproduire le monde ancien.

CONCLUSION

Ma démarche est pragmatique. Je ne prétends pas dire quelles sont les meilleures institutions, ou le régime politique idéal. Je pars des blocages que rencontre la France actuellement, et j'essaie de trouver les outils permettant de les surmonter. Les propositions que j'avance permettent ainsi, paradoxalement, de retrouver l'esprit de la V^e République. Elles donnent certes un rôle fort au Parlement, mais elles redonnent aussi des marges pour un exécutif fort. De ce point de vue, nul besoin de bouleverser nos institutions : le contrôle parlementaire, au sens où je l'entends, peut être rapidement mis en place, sans réformes institutionnelles, même si, à terme, celles-ci seront peut-être nécessaires pour aller au bout de la logique esquissée.

Mes propositions ne doivent cependant pas être confondues avec deux thèmes actuellement à la mode chez nos responsables politiques, et qui me semblent pernicieux. Le premier est celui des réformes à faire en cent jours. Il est absurde de croire que l'on va reconstruire toute l'action publique en quelques semaines. Repenser la police, la formation, l'école, demande du temps et de la méthode. L'idée des « Cent jours » ne correspond pas à l'ampleur du travail à faire, et elle est aussi antidémocratique : elle sous-entend que les Français sont fondamentalement conservateurs et qu'il faudrait, en quelque sorte, les prendre de vitesse, par surprise. L'autre idée que l'on entend fréquemment est celle de la « rupture ». Mais parler de rupture revient

en fait à avouer qu'on ne sait pas quoi faire, et à croire que par un coup de baguette magique il serait possible d'améliorer la situation. Je pense pour ma part qu'il faut s'inscrire dans une mécanique institutionnelle, adopter une démarche qui demande du temps, du débat, et de la réflexion. Centrer le Parlement sur son pouvoir d'interpellation est le seul moyen d'enclencher cette mécanique. C'est pourquoi ce qui est en cause n'est pas le seul avenir du Parlement, mais bien celui d'une démocratie aujourd'hui minée par l'impuissance publique.



DÉBAT

Question : *Votre projet, que j'approuve, me paraît néanmoins un peu utopique, dans le cadre des institutions de la V^e République, avec au sommet le Président de la République. Dès que celui-ci est élu, il a en vue, non pas l'intérêt général, mais sa réélection au bout de cinq ans. Il verrouille à cette fin sa majorité en mettant à la tête de son groupe à l'Assemblée un thuriféraire, qui perd vite toute crédibilité. Dans ce système-là, le rôle que vous souhaitez donner à l'interpellation me semble difficile à mettre en place.*

François Cornut-Gentile : Les députés ont déjà un pouvoir d'interpellation – c'est pour cette raison que je parle d'un « nouvel exercice du pouvoir » : ce pouvoir existe déjà, mais ceux qui l'ont n'en font pas usage. Ce pouvoir, nul besoin de demander l'autorisation du Président de la République pour l'exercer. Ma proposition peut donc sembler utopique, parce qu'elle ne correspond pas du tout à ce que nous faisons actuellement, mais elle n'est en réalité pas compliquée à réaliser. Il serait préférable que l'exécutif joue le jeu, et je pense qu'en fin de compte, il sera preneur, mais il est possible de lancer la machine même sans sa coopération. Pas besoin non plus d'une rupture qui viendrait comme par magie. Ma proposition peut toutefois impliquer certaines modifications institutionnelles. Il est probable que dans le cadre que je pose, 350 ou 400 députés suffiraient. Il ne s'agit pas d'une diminution punitive de nos représentants, comme c'est implicitement le cas

dans les propositions qui apparaissent, ici ou là, et qui s'appuient en vérité sur le fait que les députés sont mal vus. Il s'agit de réduire le nombre des députés pour améliorer leur travail d'interpellation. Cette fois-ci cela a un sens. Et je prends bien en compte la nature humaine, en tout cas celle du député, qui est convaincu que c'est en introduisant tel ou tel amendement qu'il va se faire connaître, mais c'est en interpellant, en mettant les pieds dans le plat qu'il aura une visibilité médiatique et qu'il passera à la télévision...

Dominique Lecourt : *Vous faites jouer à la notion de contrôle un rôle inédit, que je n'ai pas encore vu chez ceux qui proposent des réformes. Contrairement à ce que vous avez dit, votre approche n'est pas simplement pragmatique – en général, les hommes politiques disent qu'ils sont pragmatiques quand ils ont arrêté de penser, or votre réflexion sur le pouvoir d'interpellation change le sens, c'est un point que vous avez abordé à plusieurs reprises...*

François Cornut-Gentile : Quand il n'y a plus d'idéologie, c'est nous-mêmes qui construisons le sens, qui devons poser des questions pour le trouver...

Dominique Lecourt : *Et donc échapper aux travers de la « marque », du marketing, c'est-à-dire d'un certain traitement du langage que l'exemple des « Cent jours », que vous avez donné, illustre bien.*

Question : *Un certain nombre d'intervenants qui ont*

travaillé sur le rapport Combrexelle, qui examine tout ce qu'il conviendrait de faire pour débloquer ce marché du travail aujourd'hui encalminé, ont dit, au moment de remettre ce rapport, qu'ils étaient bien conscients que rien ne va se faire réellement... Le pouvoir d'interpellation dont vous parlez, que je trouve très original et très nouveau, peut-il réellement être efficace dans le cadre des institutions actuelles, des lobbies et des « marques » dont vous parlez ?

François Cornut-Gentile : Je le pense. Il peut s'appuyer par exemple, comme je le disais, sur l'hypermédiatisation. Je ne suis pas un député spécialement en vue, mais avec le rapport que j'ai fait sur l'École Polytechnique, j'ai fait la Une du *Monde*, sans agent en communication... Certains me disent que le député de base n'est pas capable d'exercer le contrôle dont je parle – c'est faux, car il s'agit en fin de compte de poser une question très simple, celle de Monsieur Tout-le-Monde : à quoi ça sert ? Il n'y a pas besoin d'avoir fait beaucoup d'études pour cela, il s'agit de questions de bon sens, qui, je le pense, auront un impact énorme dans les médias et obligeront les partis politiques et les gouvernements à trouver des solutions, en fonction de l'intérêt général. Les marques aussi devront prendre en compte l'intérêt général : le but de ma démarche n'est pas de les faire disparaître, de les diaboliser, de rentrer dans un monde idéal, mais de ne pas leur laisser le champ libre, de les conduire, si elles veulent persister, à concourir à l'intérêt général.

Question : *Vous avez mis en avant le pouvoir d'interpellation, tout en reconnaissant qu'il existe déjà aujourd'hui. Comment peut-il alors devenir la règle, si les autres données du problème ne changent pas elles aussi ? Je pense par exemple au rapport entre le législatif et l'exécutif, ou, au sein de l'exécutif, entre le politique et l'administratif ? Par ailleurs, votre propos porte-t-il sur le Parlement, ou plus spécifiquement sur l'Assemblée nationale ?*

François Cornut-Gentile : À votre première question, je répondrai que si les parlementaires (et il n'en faut pas beaucoup, 25 ou 30 pourraient suffire) se saisissaient de ce pouvoir, cela aurait une vertu d'entraînement, et permettrait de lancer d'autres réformes. Il ne faut pas attendre que tout soit prêt pour commencer. En ce qui concerne le Sénat, j'en ferais une chambre permettant le cumul. Nous sommes en train de supprimer le cumul des mandats. Fort bien mais on n'a pas fait attention à deux risques. Premièrement, que les présidents de région ou d'agglomération des années à venir vont être des chefs locaux extrêmement puissants, et que les couper de la représentation nationale risque d'aggraver la rupture entre ces formes de féodalité et la nation. Le cumul permettait de faire la synthèse entre les territoires et la nation. L'autre intérêt du cumul était de faire en sorte que les représentants aient l'expérience de l'exécutif, apprennent à prendre des décisions, à les faire accepter, à convaincre, à composer avec les gens, à manier la pâte humaine. Des élus sans cette expérience sont bien plus susceptibles de se contenter de se présenter sur les

médias, ou de se laisser entraîner par les « marques ». Pour ces deux raisons, je préconise de garder le cumul au Sénat.

Question : *Je ne suis pas contre le cumul, je pense qu'il est important d'avoir un mandat local et un mandat national, mais en revanche ne faudrait-il pas limiter la durée pendant laquelle un responsable peut exercer un mandat ?*

François Cornut-Gentile : C'est une question complexe. Il est bien sûr que de voir certains exercer le même mandat pendant cinquante ans, presque de droit divin, est assez déplaisant. Mais après tout, c'est aux électeurs de décider. Bruno Le Maire parle de limiter le nombre de mandats qu'un député peut exercer à trois. Mais il y a fort à parier que durant ce troisième mandat, le député concerné va principalement s'occuper de sa reconversion. C'est le conflit d'intérêts assuré. Le véritable homme politique est si rare, qui peut surgir à n'importe quel moment, homme ou femme, jeune ou vieux, ouvrier ou patron, dans n'importe quel contexte, qu'il ne faut pas, me semble-t-il, mettre trop de contraintes sur sa désignation. Je note par ailleurs qu'on veut de plus en plus de professionnalisme dans tous les domaines, mais pas en politique. C'est étrange. Pourquoi des gens qui n'y connaissent rien réussiraient tout d'un coup ? Un homme politique doit servir l'intérêt général. Or, c'est quelque chose qui s'apprend, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Au début, on est encore très dépendant de son environnement sociologique, de son

parti, de ses militants. Il faut de l'expérience pour se déprendre de cela et, comme je le disais tout à l'heure, pour manier la pâte humaine. Le renouvellement est une idée sympathique, certes, mais je ferais remarquer à ses partisans que le parti qui a le plus renouvelé son personnel ces dernières années, c'est le Front national, et cela ne rend pas sa politique plus pertinente.

Dominique Lecourt : *Vous avez parlé tout à l'heure de « nature humaine ». C'est important : les hommes politiques doivent connaître la nature humaine, mais pour cela il faut s'y intéresser, avoir comme une forme d'affection, or tout cela disparaît dans la pratique politique actuelle, scientiste, qui ne s'appuie plus que sur les chiffres...*

François Cornut-Gentile : C'est un point que je développe dans mon livre : plus l'action publique est indigente, plus les hommes politiques se servent de chiffres... Or les chiffres ont une signification très limitée. Si un bon commissaire de police est celui qui a le moins de faits à constater dans son secteur, alors il suffit de laisser les dealers tranquilles pour être bien vu. C'est l'un des buts de l'interpellation : attirer l'attention sur la faiblesse des indicateurs qui ont envahi notre vie politique et sur ce qu'on veut leur faire dire (je pense en particulier dans l'éducation nationale).

Question : *Vous faites une distinction très nette entre l'interpellation et la volonté de mettre le Président ou son gouvernement en difficulté. Les députés ne*

devraient pas être bloqués par le fait d'appartenir à la majorité. Mais comment éviter que l'opposition ne se mette alors à dire que le gouvernement n'est même pas capable de rassembler sa propre famille politique ?

François Cornut-Gentile : Les blocages de ce type sont ce que nous connaissons actuellement. Pour les contourner, je propose que les députés se donnent des objectifs à moyen terme, et se situent donc sur un autre plan que celui de l'action gouvernementale. Pour reprendre l'exemple du rapport que j'ai fait sur l'École Polytechnique, j'ai simplement montré que sa mission n'était plus claire, et qu'il fallait à terme chercher à lui redonner une orientation précise. De même sur l'écologie ou l'enseignement de l'histoire à l'école : le travail du député devrait consister à mettre en perspective – ce que ne font plus nos hommes politiques, et encore moins nos gouvernements –, à éviter d'entrer dans les conflits politiques de court terme, à définir une stratégie, penser sur le temps long, et pour cela éviter les conflits avec le gouvernement.

Question : *Le rôle du parlementaire est effectivement de voter la loi et de contrôler l'action du gouvernement : beaucoup d'actions de contrôle sont menées dans les deux chambres, mais elles ne sont pas suffisamment connues du public, qui n'a du travail parlementaire qu'une image faussée, celle des retransmissions télévisées des questions au gouvernement. Par ailleurs, les régions vont avoir de plus en plus de responsabilités ou de pouvoir : comment assurer le contrôle dans ces*

futures régions ?

François Cornut-Gentile : Vous avez parlé de « contrôle de l'action du gouvernement ». Mais l'important dans mon propos, c'est le contrôle de l'action publique, pas du gouvernement. Le but est précisément que le Parlement interpelle, et que le gouvernement s'interroge ensuite. Il s'agit de sortir du jeu parlementaire classique entre majorité et opposition, de s'interroger sur les buts de l'action publique, d'examiner l'efficacité des moyens dont elle dispose. Le Ministre du Travail, qu'il soit de droite ou de gauche, n'est pas responsable du fait que Pôle Emploi soit inadapté à ce qu'il a à faire. Il ne sert à rien de ce point de vue de contrôler l'action du gouvernement, parce que l'outil, de toute façon, n'est pas adéquat. L'objectif, en revanche, est par exemple de se demander de quoi ont besoin les chômeurs, et de repenser nos outils en fonction du contexte présent. Plus généralement, il s'agit de prendre le temps de définir une stratégie. Je suis frappé par l'absence de stratégie dans notre pays, dans tous les domaines : quelle est la politique énergétique de la France ? Sa politique étrangère ? Ce dont je parle va donc beaucoup plus loin que le contrôle. En ce qui concerne les grandes régions, avoir des ensembles à la fois plus proches du territoire et disposant d'une masse critique de 5 ou 6 millions de personnes est une bonne chose. Mais il faut impérativement penser la façon d'articuler ces territoires et la nation. Cela n'a pas été fait, et nous expose à des risques importants.

Question : *Votre idée de contrôle, d'interpellation, est séduisante, mais je reste un peu pessimiste, pour deux raisons. D'une part, comme cela a déjà été dit, les parlementaires peuvent déjà interpellier, donc dans quelle mesure ce nouveau pouvoir d'interpellation dont vous parlez peut-il changer quelque chose ? D'autre part, l'interpellation est aussi une des fonctions des journalistes, et il ne semble pas que cela ait beaucoup d'effet. Le diagnostic et la solution me semblent bons, mais la mise en œuvre, difficile.*

François Cornut-Gentile : Elle n'est pas simple. Mais quand je parle avec mes collègues parlementaires, de la majorité ou de l'opposition, tout le monde est accablé par l'état de faiblesse du Parlement. Les jeunes parlementaires sont sidérés de voir à quel point la machine tourne à vide, les plus âgés s'y sont habitués, la routine nous fait continuer, mais tout le monde a compris qu'il faut faire quelque chose. Pour ma part, j'essaie par exemple de faire connaître mes propositions aux candidats des primaires à droite pour les prochaines élections présidentielles. François Fillon a lu mon livre, a même écrit un article à son sujet dans *L'Opinion*, je travaille aussi auprès d'Alain Juppé, en essayant de lui montrer qu'il y a un vrai levier de réforme dans ce que je dis. J'en parle aux parlementaires, qui semblent plutôt apprécier le livre, je fais des déplacements en province chez les militants, ils sont enthousiastes. Il y a bien une attente, que j'essaie de formuler, à laquelle je tente de répondre, et c'est important de le faire, sinon le risque est grand de laisser au seul Front National le soin d'exprimer

l'impatience des Français.

Question : *La crise de la délibération que vous relevez dans nos institutions ne frappe-t-elle pas aussi le monde de l'entreprise et la société civile dans son ensemble, auquel cas il faudrait, à la suite de votre réflexion, lancer un débat plus vaste sur ce sujet, vital pour la démocratie ?*

François Cornut-Gentile : Je pense qu'il s'agit en fait d'une crise du sens. Jusqu'à il y a vingt ou trente ans, les idéologies permettaient à chacun de voir les choses à partir d'un sens préétabli. Maintenant que cela s'est effondré, il n'y a plus de sens, c'est à nous de construire le sens, et c'est là en fin de compte que la politique peut vraiment servir à quelque chose. Il est certes angoissant de s'apercevoir que finalement rien n'est écrit d'avance. Les progressistes s'imaginaient que par évolutions successives nous nous dirigeons vers un avenir radieux, les libéraux que si l'État ne venait pas mettre le désordre les choses allaient se réguler, et les conservateurs que tout irait bien si nous revenions à une société d'ordre. Tout cela est fini, mais la conséquence est que nous n'avons plus de référence globale, raison pour laquelle les gouvernements n'ont plus de stratégie. Dans ce cadre, le rôle du Parlement est de constater qu'il n'y a plus d'horizon dessiné à l'avance, et qu'il nous revient de décider ce qu'on doit faire, de donner du sens, une direction, en débattre. J'ai intitulé mon livre *Gouvernez !*, j'aurais pu aussi lui donner comme titre : *Pour la politique*. Les nouvelles technologies, par exemple, sont certes quelque chose de formidable, mais

elles ne vont pas réguler, et sans régulation les chocs seront encore plus violents. Or le travail que j'essaye de décrire, je ne vois pas qui pourra le faire, à part le Parlement : l'exécutif n'en est pas capable, les initiatives sociales se tamponneront sans vision. Il faut faire de la politique, autrement : non plus asséner, mais, puisque rien n'est écrit d'avance, débattre de ce que nous avons envie de faire ensemble et de la manière de s'y prendre. Je pense que si les hommes politiques s'adressaient de cette façon aux gens, ils seraient plus écoutés et retrouveraient une légitimité aujourd'hui contestée.

Dominique Lecourt : *Ce qui vient d'être dit est très important. Auparavant, les choses semblaient plutôt simples : il y avait des réponses, et il suffisait de les appliquer. Aujourd'hui, il n'y a plus rien, d'un côté comme de l'autre. Certains discours, l'idéologie marxiste notamment, se sont effondrés d'un coup, et les autres aussi par contrecoup. La question est alors de savoir comment susciter une volonté politique. C'est là où nous mène votre propos : comment penser et mettre en œuvre une volonté politique nouvelle ?*

François Cornut-Gentile : Le défi est en fin de compte de passer d'une démocratie un peu rudimentaire où le débat était relativement téléguidé à une vraie démocratie où, puisqu'il n'y a plus de sens préétabli, nous décidons véritablement ensemble, comme nous voulons. Cela ne revient pas à évacuer les réelles différences de sensibilités politiques, je ne défends pas du tout une forme de technocratie. Le champ des possibles est immense, il

reste bien une culture de gauche, une culture de droite, une culture gaulliste, etc. Mais la culture ne détermine pas les options qui sont prises : sur tous les problèmes qui s'offrent à nous, et à partir de l'histoire de notre pays, il y aura des options en fonction de ces différentes sensibilités, et, en fonction de tel ou tel problème, ce sera l'option progressiste, ou libérale, ou la vision conservatrice qui sera la plus pertinente.

Question : *Y a-t-il à l'étranger un exemple de ce type d'action, d'interpellation ?*

François Cornut-Gentile : Dans les pays anglo-saxons, qui ont une culture politique très différente de la nôtre, les députés des majorités n'hésitent pas à interpellier sans ménagement les gouvernements. Nous avons en France, un fonctionnement très corporatiste qui vient sans doute de très loin. Et par là, on l'aura bien compris, je ne vise pas les syndicats en particulier : il y a des « marques » de droite tout aussi conservatrices, voire plus, que les syndicats. Il nous faut ainsi un système qui puisse s'appuyer sur ces corporations, un système qui tienne compte de notre spécificité, qui puisse bousculer sans traumatiser.

Question : *Vous n'avez pas évoqué l'Europe. Or, d'une part, la représentation nationale semble plutôt actuellement recevoir ses idées de l'Europe. D'autre part, nous sommes aujourd'hui dans une démarche de régionalisation, avec potentiellement un éclatement de nos institutions à l'avenir. Que deviendront le Parlement*

et le rôle que vous lui attribuez si la France laisse place à des régions dépendantes de l'Europe ?

François Cornut-Gentile : L'Europe, comme le reste, a été faite à une certaine époque pour résoudre certains problèmes. Or, là aussi, les problèmes ne sont plus du tout les mêmes. Il faut donc faire un travail d'investigation pour voir pour quels problèmes précis l'Europe peut être une solution, et pour quels problèmes il faut chercher d'autres réponses. Là encore, prendre le temps du débat est nécessaire, afin de définir une stratégie. S'accrocher à l'État du temps de De Gaulle n'est pas possible et risquerait de nous faire perdre l'idée même d'État. En revanche, je crois que la France, en raison de son histoire, d'une certaine sensibilité politique et culturelle, est mieux placée que d'autres nations pour penser des formes de régulation au niveau national, européen, ou mondial. Mais avant de donner des conseils aux autres, il faudrait déjà que nous réussissions chez nous à élaborer une stratégie. Mon ambition est de rendre cela possible alors que les choses sont aujourd'hui bloquées.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur
www.institutdiderot.fr

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DIDEROT

Dans la même collection

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
- L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
- L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod
- L'avenir de la démocratie - Dominique Schnapper
- L'avenir du capitalisme - Bernard Maris
- L'avenir de la dépendance - Florence Lustman
- L'avenir de l'alimentation - Marion Guillou
- L'avenir des humanités - Jean-François Pradeau
- L'avenir des villes - Thierry Paquot
- L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
- L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
- L'avenir du populisme - Dominique Reynié
- L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
- L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
- L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
- L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
- L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
- L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
- L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
- L'avenir du pétrole - Claude Mandil
- L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
- L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes
- L'avenir du travail - Dominique Méda
- L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti
- L'avenir du logement - Olivier Mitterand
- L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement

-
- L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
 - L'avenir du climat - Jean Jouzel
 - L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
 - L'avenir de la politique - Alain Juppé
 - L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier et Dominique Leglu
 - L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitrinal
 - L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
 - L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
 - L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
 - L'avenir des relations Franco-Russes - Alexandre Orlov

Les Notes de l'Institut Diderot

- L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert - Emmanuel Halais
- Le futur de la procréation - Pascal Nouvel
- La République à l'épreuve du communautarisme - Eric Keslassy
- Proposition pour la Chine - Pierre-Louis Ménard
- L'habitat en utopie - Thierry Paquot
- Une Assemblée nationale plus représentative - Eric Keslassy
- Où va l'Égypte ? - Ismaïl Serageldin
- Sur le service civique - Jean-Pierre Gualozzi
- La recherche en France et en Allemagne - Michèle Vallenthini
- Le fanatisme - Texte d'Alexandre Deleyre présenté par Dominique Lecourt
- De l'antisémitisme en France - Eric Keslassy
- Je suis Charlie. Un an après... - Patrick Autréaux

Les Dîners de l'Institut Diderot

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux Etats-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ? - Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even

Les Entretiens de l'Institut Diderot

- L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)
- Les 18-24 ans et l'avenir de la politique

L'avenir du Parlement

Sur la base de son expérience parlementaire, François Cornut-Gentille dénonce la pauvreté actuelle de la réflexion législative. Il alerte sur l'esquive plus ou moins astucieuse que constituent les débats sur les « valeurs » auxquels ont recours la droite comme la gauche. Pointant la violence qui ronge dans ces conditions le lien social, il se gausse de ce « vivre ensemble » qui tient lieu d'objectif officiel désormais à la politique.

Abstention, jacqueries et autres manifestations violentes, populisme aussi, sonnent comme des avertissements. François Cornut-Gentille dénonce dans ce texte percutant l'immobilisme intellectuel dont la classe politique est frappée et nous incite à retrouver le sens de l'idéal.

Dominique LECOURT

Directeur général de l'Institut Diderot



**François
CORNUT-GENTILLE**

“ François Cornut-Gentille est député de la Haute-Marne et maire de Saint-Dizier. Membre de la commission des Finances, il est aussi spécialiste des questions de Défense et participe activement aux travaux sur la réforme de l'État. Il vient de publier « Gouvernez ! Pour un nouvel exercice du pouvoir » chez Alma Editeur.

La présente publication ne peut être vendue